



La charte des supporters

- **Article 1** : Nous, supporters, faisons de chaque rencontre sportive un moment privilégié, une fête, quelle que soit l'importance de l'enjeu.
- **Article 2** : Nous nous conformons aux règles et à l'éthique sportive, notamment en respectant le corps arbitral, les dirigeants, les joueurs ainsi que les autres supporters.
- **Article 3** : Nous restons responsables de notre comportement en tout lieu et en toutes circonstances.
- **Article 4** : Nous nous refusons à mener toute action qui nuirait à notre propre sécurité, à celle d'autrui, à l'ordre et à la bonne organisation d'un match ou d'un déplacement.
- **Article 5** : Nous respectons les consignes de sécurité ainsi que les personnes chargées de leur diffusion et de leur application, notamment les stewards et forces de l'ordre.
- **Article 6** : Nous nous engageons à préserver les installations de toute dégradation afin de ne pas entraver la bonne progression du club et à respecter notre environnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du stade.

- **Article 7** : Nous nous abstenons de tout comportement ou acte à caractère raciste ou xénophobe.
- **Article 8** : Nous, Direction, nous engageons à recevoir les supporters dans des installations conformes au règlement en vigueur.
- **Article 9** : Nous, joueurs, nous engageons à nous abstenir de tous gestes ou actes provocants et à avoir un comportement responsable tant sur le terrain que dehors.
- **Article 10** : Nous, joueurs, restons dignes dans la victoire comme dans la défaite, conscients de l'influence de notre comportement sur le public.
- **Article 11** : Nous, supporters, dirigeants, joueurs, nous comportons en véritables ambassadeurs du football en aidant à faire respecter autour de nous les principes repris ci-dessus.

Nous, Direction du club, Conseil de la Famille des Rouches et Représentants des différents Clubs et Groupes de supporters, affirmons notre volonté de respecter et de faire respecter les principes essentiels énumérés dans cette charte en la signant tous ensemble et en engageant, par cet acte, toutes les personnes que nous représentons.

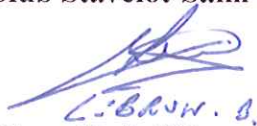
Pour La Direction du Standard de Liège :



Pour Le Conseil de la Famille des Rouches :



Pour Le Club Stavelot-Salm-Amblève :



Pour Les Rouches de la Vallée du Geer :



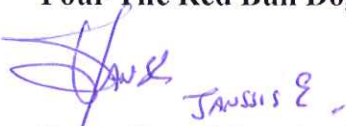
Pour The Euro Reds Bilzen :



Pour Standard Internet :



Pour The Red Bull Dogs :



Pour Les Ultras Inferno :



Pour Cup of Standard Tienen :



Pour Le Fan Club de Baelen :

Pour Le Publik Hysterik Kaos :

Pour Les Gais Lurons Amaytois :

Pour Les Yankees d'Herstal :

Pour les Red Gunners :

Pour les Mergelboys :

Pour La Vieille Garde :

Pour Les Rouches de Flandres :

Pour les Red Angels de Beauvechain :

Pour Red Boys Jemappes :

Pour Les Frontaliers :

Pour Le Central Rouge :

Pour Les Standardmen du N-S-C de Jodoigne :

Pour Les Djoyeux Dragons D'Mam'Di :

Pour FS The Reds :

Pour Red Bull Mosan :

Pour Le Club de Naast :

Pour Le Fan Club de Ciney :

Pour Rouche Passion Hannut :

Pour Roohemden Rekem :

Pour Matricule 16 Grez-Doiceau :

Pour Standard Famenne Ardennes :

Pour Red Champions Zaventem :

Pour Les Rouges et Blancs de La Marka :

Pour Le Royal Standard Kempen :

Pour Les Rouches Tournaisiens :

Pour The Red Dragons :

Pour Les Rouges et Blancs de Quaregnon :



Pour Fanatik 6940 :

Pour Le Club de Bastogne :



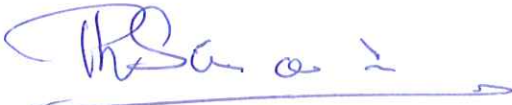
Pour Les Millenium Reds :

Pour Fidel's Ardennes :



Pour Le Club de Florennes :

Pour Le Matricule 16 Pleiade Hermalle :



Pour Le Club Red Geant de Ath :

Pour Le Club d'Aywaille :



Pour Le Club de Tubize :

Pour Standard-Liège-Allez :

Pour Red Fanatics :

Pour Sweert Tongeren :



Pour Les Fidèles du Sud Athus :

Pour Les Rouches Colysée de Lessines :

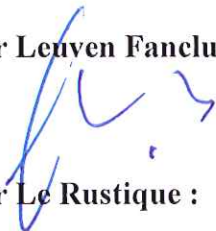


Pour Les Rouches de l'Orne :

Pour les Six Cents Rouches :



Pour Leuven Fanclub :



Pour Le Club de Basècles :

Pour Le Rustique :

Pour L'Enfer de Sclessin :



Pour Les Rouges et Blancs de Jodoigne :

Pour Le Peuple Rouche :



Pour Le Club de Givry :

Pour Les Standardmen Du Bocq :



Pour Les Bivouacs Rouges :

Secrétaire
Simon Debarber
SD

Pour Les Reds Derby Boys :

MICROT BODY


Pour Le Kop Rouches :

